



**Ministère des Eaux, Forêts,  
Chasse et Pêche, Chargé de  
l'Environnement**



**Atelier national de validation des idées de projet pour le développement du  
secteur des produits forestiers non ligneux  
en République Centrafricaine**

**Bangui, le 30 novembre 2006**

**Rapport final de l'atelier**

**Décembre 2006**

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BRAC :	Bureau Régional pour l'Afrique Centrale (UICN)
CDF:	Centre de Données Forestières
CEDIFOD :	Centre de Documentation, d'Information et de Formation au Développement
CEFDHAC:	Conférence des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CIFOR:	Center for International Forestry Research
COMIFAC :	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GNT :	Groupe National de Travail pour gestion durable et la certification forestière
GTZ :	Coopération Allemande du Développement
ICRA :	Institut Centrafricain de Recherche Agronomique
ICRAF:	International Center for Research on Agroforestry
MEFCPE :	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement
OAB :	Organisation Africaine du Bois
OCDN :	Organisation Centrafricaine de Défense de la Nature
OCFSA :	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
OHADA:	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIBT :	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ORCCPA :	Office de Réglementation de Commercialisation et de Contrôle des Produits Agricoles
PARPAF :	Projet d'Appui à la Réalisation des Plans d'Aménagements
PCI :	Principes Critères Indicateurs
PFNL :	Produits Forestiers Non Ligneux
RAPAC :	Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale
RICAGIRNFB :	Réseau des Initiatives Communautaires d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles de la Forêt de Bangassou
UICN :	Union Mondiale pour la Nature
WWF :	Organisation Mondiale pour la Nature)

## I. INTRODUCTION

L'atelier national de validation des idées de projet pour le développement du secteur des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en RCA, s'est tenu le 30 novembre 2006, dans la salle de Conférence du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Chargé de l'Environnement.

Vingt sept (27) personnes environ, constituées des représentants des Ministères publics directement impliqués dans la gestion des PFNL, l'Université de Bangui, l'Assemblée nationale, les collectivités territoriales et les Organisations non Gouvernementales (ONG) ont pris part à cet atelier.

L'objectif global était de valider les idées de projet de Centrafrique présentées à l'atelier régional de Douala afin de permettre au consultant national UICN/FAO de préparer la formulation d'un projet à soumettre à l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) pour recherche de financement et qui favorisera une meilleure contribution des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à l'économie de la sous région Afrique centrale. L'atelier visait plus spécifiquement à :

- informer les parties prenantes au secteur des produits Forestiers non ligneux, sur les résultats et recommandations issues de la première phase du projet GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)* » ;
- présenter les résultats et recommandations du projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 « *Etude sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun, Congo, Gabon et en République Centrafricaine* » de l'UICN ;
- présenter un état des lieux sur les PFNL en République Centrafricaine ;
- valider l'idée de projet identifiée lors de l'atelier du CFC/ITTO/68FT PPD19/01 Rev (I) tenu à Douala, et élaborer une proposition de projet que le gouvernement soumettra à l'OIBT et autres partenaires pour financement.

Les travaux de l'atelier ont été modérés par Monsieur Florent ZOWOYA, Coordonnateur du projet Forêt de Bangassou. Ils se sont déroulés selon les 4 étapes suivantes :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la mise en place du bureau de l'atelier ;
- les présentations ;
- l'examen et la validation des idées de projet en plénière ; et
- la cérémonie de clôture.

## II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Mme Jacqueline MADOZEIN, Directeur de Cabinet représentant le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement. Cette cérémonie d'ouverture a connu un léger

retard à cause d'une autre cérémonie. Cependant ce retard sera vite rattrapé par la modération dans l'après midi.

L'ouverture a été ponctuée par les allocutions des Représentants de la FAO, de l'UICN, et par le discours du représentant du Ministre des Eaux, Forêts, chasse et Pêche, chargé de l'environnement.

Dans son intervention au nom du Représentant de la FAO, Monsieur Marco FALCONE a souligné l'importance des produits Forestiers Non Ligneux dans la lutte contre la pauvreté. Eu égard à cette importance et aux potentialités des PFNL, la FAO a mis en place le projet GCP/RAF/398/GER «*Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux*».

Monsieur Kenneth ANGU ANGU, Représentant de l'UICN-BRAC, a rappelé l'importance des PFNL, l'intérêt que l'UICN accorde à la question des PFNL et les initiatives en cours pour améliorer la conservation et la gestion durable des PFNL auxquelles l'UICN contribue. Il a terminé son exposé en assurant l'assistance que l'UICN sera très attentive aux résultats de l'atelier de Bangui et de leur mise en oeuvre.

Mme Jacqueline MADOZEIN, Directeur de Cabinet au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement a quant à elle reconnu que les PFNL sont encore trop peu valorisés en Afrique Centrale en général et en République Centrafricaine en particulier, bien que ce sous-secteur demeure un des plus importants où plus de 90% des populations exercent à titre informel pour assurer leur survie économique, leur développement, en un mot pour tenter de sortir de la pauvreté.

Elle a souligné que le présent atelier sur les PFNL s'inscrit dans la priorité du Gouvernement de la République Centrafricaine, notamment les préoccupations de gestion durable des ressources naturelles.

Aussi a-t-elle ressorti les liens entre le projet GCP/RAF/398/GER «*Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux*» et le projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 «*Etude sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun, Congo, Gabon et en République Centrafricaine*» de l'UICN le avec le Plan de Convergence de la COMIFAC, à savoir la contribution à la mise en oeuvre des axes stratégiques 1,2 et 5 du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Mme MADOZEIN a terminé son allocution en demandant à tous les participants de s'impliquer réellement dans la réalisation des objectifs de l'atelier.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'une suspension au cours de laquelle les participants ont fait une photo de famille.

### **III. MISE EN PLACE DU BUREAU DE L'ATELIER**

A la reprise le bureau de l'atelier a été mis en place. Il se compose de la manière suivante :

Président : Monsieur Gothard BASSEBE

Rapporteur : Monsieur Denis BEINA  
Modérateur : Monsieur Florent ZOWOYA

#### IV. PRESENTATIONS

Cinq exposés ont été présentés. Ils s'articulent autour de thèmes principaux à savoir :

- les résultats des études menées sur les PFNL dans la sous région Afrique centrale par la FAO et l'UICN ;
- les approches de valorisation des PFNL en République Centrafricaine.

La liste des exposés est la suivante :

1. Les résultats des études menées sur les PFNL dans la sous-région Afrique centrale par le projet GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)* » par Monsieur Daniel KNOOP, cadre associé de la FAO au Cameroun.
2. Les résultats des études du projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 Rev (I) « *Etude sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun, Congo, Gabon et en République Centrafricaine* » par Mme NGOME TATA Precillia, Consultant Régional de l'UICN.
3. Le secteur des PFNL en RCA présenté par Georges NGASSE au nom du Point Focal de la RCA du projet GCP/RAF/398/GER.
4. La contribution des PFNL dans la forêt de Bangassou par l'ONG RICAGIRN présenté par M. Maixen MBITIKON, Ingénieur des Techniques Forestières.
5. La valorisation des plantes médicinales par l'ONG DONAVAL Nature et Santé, présentée par le Dr Bernard NDONAZI.

Dans son exposé, Monsieur Daniel KNOOP s'est appesanti sur trois principaux points à savoir : 1) l'importance des PFNL ; 2) les objectifs, activités et résultats de la phase diagnostique du GCP/RAF/398/GER et 3) les recommandations politiques et futures priorités dudit projet.

Il ressort de cette présentation que les PFNL représentent d'énormes potentialités écologiques et économiques, mais que les contraintes aussi bien générales que spécifiques demeurent importantes. Face à ces contraintes il s'interroge sur comment renforcer la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire en Afrique centrale.

La présentation du projet GCP/RAF/398/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL» de son objectif, ses activités et de ses perspectives qui permettront d'affermir la volonté politique, tisser une collaboration efficace, prioriser les activités dans une approche stratégique, compréhensive, participative et focalisée sur les populations locales.

La présentation de Mme NGOME T. Precillia a fait ressortir les objectifs du projet (CFC /ITTO/68FT PPD19/01 REV 1 (I)) IUCN-BRAC qui sont :

- Etudier le potentiel et les avantages socio-économiques qui pourraient s'accroître de l'exploitation durable des PFNL au Cameroun, au Congo, au Gabon, et en République centrafricaine.
- Evaluer la situation des PFNL afin de développer les stratégies et les plans d'actions à mettre en œuvre.
- Contribuer à l'élaboration d'un document de synthèse régionale dont les résultats constitueront des bases pour la formulation d'une proposition de projet.

Ensuite, elle a rappelé les principaux problèmes constatés par les consultants du projet dans les quatre pays concernés, les voies d'amélioration proposées et recommandations issues de l'atelier régional sur les PFNL tenu à Douala le 05 et 06 Novembre, 2006. Cinq axes stratégiques et un axe transversal listés ci-dessous ont été tracés pour redresser la situation des PFNL en Afrique centrale lors de cet atelier:

Axe 1: Marketing : extraction, transformation, etc. des PFNL ;

Axe 2: Domestication ;

Axe 3: Connaissance des ressources ;

Axe 4: Prise en compte des PFNL dans les aménagements ;

Axe 5: Elaboration d'une stratégie de gestion durable des PFNL dans le bassin du Congo.

Axe transversal : Communication et partenariat.

Ces deux exposés ont été suivis de débats

Pour M. Georges NGASSE, intervenant à la place de Michel BONANNEE, Point Focal Projet GCP/RAF/398 GER empêché, la problématique et les enjeux actuels des PFNL s'inscrivent dans les grandes orientations du Sommet de Rio de 1992, lesquelles ont inspirées le Sommet de Johannesburg en 2002, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la «Déclaration de Yaoundé» et l'avènement de la COMIFAC et de son Plan de Convergence.

Il a mis l'accent sur :

- l'insuffisance de la prise en compte des PFNL dans les législations nationales ;
- la montée du niveau du marché des PFNL, quoique évoluant dans une filière informelle et soumis à une taxation fixée au gré du consommateur ;
- l'éloignement des produits forestiers non ligneux et le faible niveau d'effort de gestion durable ;
- l'augmentation de la consommation de la viande de brousse par les communautés locales ;
- la faiblesse de la fiscalité dépourvue de valeur ajoutée et peu favorable à une commercialisation soutenable des PFNL ;
- une faible implication des communautés locales à la gestion durable des PFNL et dans la prise de décision ;
- la similitude des législations forestières en vigueur, du point de vue de l'organisation du territoire forestier, de dispositions foncières , de la reconnaissance

du droit coutumier d'usage, et l'introduction récente des notions d'aménagement, de durabilité et de contribution du secteur forestier à l'économie ;

- l'extrême variabilité de la terminologie en vigueur dans le secteur selon les pays ;
- l'absence d'une politique sous régionale en matière de PFNL ;
- l'inexistence d'un cadre légal réglementaire sous régional ;
- l'insuffisance du développement de la filière PFNL.

A la suite de ces présentations institutionnelles, les organisations non-gouvernementales, RICAGIRN et DONAVAL, ont fait leurs présentations sur les approches de valorisation des PFNL en Centrafrique tant sur les PFNL à hautes valeurs commerciales que les plantes médicinales.

Les aspects suivants ont été évoqués lors du débat :

- La structure chargée de gérer les PFNL au niveau du MEFCPE ;
- L'harmonisation de l'appellation des PFNL en conformité avec la sous région ;
- Les types d'appui que les projets, ONG et la société civile apportent aux populations en matière de PFNL ;
- L'harmonisation des données statistiques concernant l'exportation ;
- L'accent qui doit être mis sur le financement immédiat des projets concrets comme le projet PFNL et non les multitudes études et séminaires qui font retarder les actions de développement du secteur PFNL au détriment de la ressource ;
- La poursuite de vulgarisation des projets sous régionaux de la FAO et de l'IUCN sur les PFNL.

Certaines clarifications ont été données concernant :

- les termes de référence de la DIAF au MEFCPE, chargée de gérer les PFNL (les produits forestiers naturels autres que le bois) ;
- la compréhension du sous secteur en lui-même et non la formalisation de l'appellation ;
- les différents appuis apportés aux populations tels que :
  - le recensement et la formation des groupements de cueilleurs de poivre par le projet Forêt de Bangassou sur les modes de cueillette adaptée ;
  - la compilation sur les prix des PFNL dans la région et information sur le prix du poivre à l'extérieur, ayant entraîné l'amélioration de recettes des producteurs ;
  - la réalisation d'un inventaire écologique des PFNL d'origine végétale dans la forêt de Bangassou, basé sur le savoir traditionnel et l'utilisation de ces PFNL ;
  - la production d'un atlas sur la biodiversité des PFNL d'origine végétale dans la région de Bangassou ;
  - l'appui aux groupements paysans du nord pour l'amélioration de la production des huiles essentielles, par la fourniture de matériels améliorés moyennant une répartition des recettes.

Les débats ont donné lieu à des formulations des recommandations suivantes à l'endroit de l'IUCN, de la FAO et d'autres partenaires :

- Renforcer les capacités des acteurs institutionnels en matière de collecte, de traitement et de diffusion des données sur les produits forestiers non ligneux.
- Appuyer l'inventaire des produits forestiers non ligneux au niveau national.

- Intégrer la gestion durable des produits forestiers non ligneux dans les législations nationales.

Le séance a été suspendue à 14 heures pour reprendre à 15 heures, par la présentation des idées de projet identifiée lors de l'atelier du projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 tenu à Douala, avec un accent sur les priorités du pays concerné et la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC par Hervé MAÏDOU, Consultant FAO/UICN.

Après cet exposé, le modérateur de l'atelier, Monsieur Florent ZOWOYA a fait une synthèse de toutes les communications en insistant sur les points saillants, en particuliers les obstacles relevés par les différentes présentations comme contraintes à la gestion durable des PFNL. Cette approche visait à harmoniser les niveaux de compréhension, par les participants, de la problématique des PFNL au plan national et sous régional, avant de procéder à la validation des idées de projet soumis à leur examen.

## **V. Validation des idées de projet**

En faisant son exposé, M. MAÏDOU a rappelé le contexte du travail qui a entraîné au départ la formulation de trois idées de projet. Au début, quelques incompréhensions ont été observées chez certains participants. Cependant, la situation a été rapidement clarifiée et a permis la lecture, l'analyse et les amendements des idées de projet proposées par M. MAÏDOU.

Ces projets ont été présentés en plénière. La méthodologie a consisté à faire une lecture par projet, y compris les objectifs, les résultats attendus et les activités à mener.

Finalement, après débats et amendements, quatre idées de projets ont été retenues. Suite aux discussions sur l'importance du marketing qui intervient à un niveau transversal pour permettre de faire connaître les produits et leur donner de la valeur, un projet supplémentaire a été ajouté. Au final quatre idées de projet ont été adoptées. Compte tenu de l'insuffisance du temps pour aborder le chapitre sur les bénéficiaires du projet et sur les impacts de ces idées de projet, les discussions se sont focalisées uniquement sur les résultats et activités pertinentes qui permettront d'atteindre ces résultats.

Le projet N°4 sera finalisé par le consultant national.

Les projets retenus sont les suivants :

1. Renforcement des capacités en vue d'une implication des PFNL dans les politiques sectorielles du Gouvernement ainsi que les programmes de développement local.
2. Estimation du potentiel des PFNL et leur cartographie en vue d'une planification des récoltes et orientation des politiques pour une production durable.
3. Maintien/accroissement de la production des PFNL en voie de disparition ou apportant plus de valeur ajoutée au budget national.



4. Développement d'un marketing afin d'obtenir une meilleure valeur ajoutée des PFNL.

## **Projet 1 : Renforcement des capacités en vue d'une implication des PFNL dans les politiques sectorielles du Gouvernement ainsi que les programmes de développement local**

Concernant le projet relatif au renforcement de capacités pour une gestion durable, l'objectif global a été maintenu à savoir :

**« Améliorer la gestion des PFNL en vue de réduire l'insécurité alimentaire, augmenter les recettes de l'Etat et les revenus des ménages qui dépendent des PFNL ».**

Par souci d'intégrer toutes les parties prenantes au processus, un amendement a été fait sur l'objectif spécifique initial en y intégrant la société civile. Cet objectif spécifique est devenu :

**« Renforcer les capacités des décideurs, techniciens, société civile et populations sur la gestion durable des PFNL ».**

Pour ce projet quatre résultats étaient attendus. En général, les quatre résultats et les activités prévues ont été validés. Un amendement a été apporté au résultat 4 où une activité supplémentaire a été ajoutée (activité N°2, nouveau). Etant donné que le résultat prévoit une augmentation des recettes issues de l'exploitation des PFNL, il fallait prévoir une activité relative au cadre légal devant permettre la compilation des statistiques et la vérification de cette augmentation de recettes.

### **Résultats attendus :**

#### **R1 Les décideurs ont pris conscience de la gestion durable des forêts et des PFNL dans leur politique, plan et programme annuel d'activités**

*Activités 1: Informer, éduquer et sensibiliser les autorités politiques administratives, communales et parlementaires à travers des méthodes d'Information Education Communication*

*Activités 2 : Evaluer les programmes annuels d'exécution des départements Ministériels et institutions concernées par les PFNL*

*Activités 3 : Clarifier l'importance des PFNL et les intégrer dans les politiques et programmes du Gouvernement*

#### **R2 Les cadres des institutions concernées par la gestion des PFNL sont formés aux nouvelles méthodes de gestion des PFNL et les mettent en application**

*Activités 1: Former les formateurs (cadres et communautés de base) sur les nouvelles méthodes de gestion des PFNL*

*Activités 2: Evaluer les programmes annuels d'exécution des départements ministériels et institutions concernées par les PFNL*

**R3 Les populations sont formées aux techniques de récolte des PFNL et gèrent au mieux les recettes générées par l'exploitation des PFNL**

*Activités 1: Confectionner les documents de vulgarisation des techniques et méthodes*

*Activités 2 : Vulgariser les méthodes efficaces de collecte des PFNL*

*Activités 3: Former les communautés de base sur la gestion de leurs revenus*

**R4 Les recettes issues de l'exploitation des PFNL ont augmenté leur part de contribution du budget national en préservant le capital exploitable**

*Activités 1: Identifier les acteurs des différentes filières et les organiser en groupement et association d'intérêt commun et les sensibiliser /former pour l'amélioration des circuits de commercialisation*

*Activité 2 : Faire un état de lieu du cadre légal régissant le secteur PFNL*

*Activités 3 : Sensibiliser les collecteurs pour la déclaration des exportations*

## **Projet 2 : Estimation du potentiel des PFNL et leur cartographie en vue d'une planification des récoltes et orientation des politiques pour une production durable**

Les objectifs de ce projet n'ont pas été touchés. Cependant, il y a eu un amendement dans la formulation du résultat 2, en ajoutant en plus des vertus, les utilisations des PFNL sont connues. En même temps un amendement a été apporté à la formulation de l'activité 1 de ce résultat en y intégrant l'implication des populations et sociétés civiles ainsi que l'aspect portant sur les utilisations comme proposé dans le résultat.

Concernant le résultat 1, l'activité 1 sur l'inventaire des principaux PFNL a été revue en ajoutant les espèces phares.

Ainsi ce projet se présente comme suit :

L'objectif du projet est

**« Améliorer les connaissances sur le potentiel des PFNL et étudier les modes d'exploitation et de gestion ainsi que leur impact sur la ressource ».**

L'objectif spécifique est : **« Estimer le potentiel des PFNL et les cartographier en vue d'une planification des récoltes et orientation des politiques pour une production durable »**

### **Résultats attendus :**

#### **R1 Le potentiel des PFNL, ainsi que leur production sont connus et estimés au niveau national**

*Activités 1: Réaliser un inventaire systématique des principaux PFNL et de leur répartition spatiale tout en prenant le soin de cibler les espèces phares*

*Activités 2 : Etudier toutes les opportunités que peuvent fournir les PFNL*

*Activités 3 : Estimer la production des PFNL par des méthodes appropriées*

#### **R2 Les PFNL menacés d'extinction sont connus et préservés**

*Activités 1: Identifier les PFNL menacés d'extinction lors des inventaires*

*Activités 2: Identifier leurs circuits de commercialisation*

*Activités 3: Développer des programmes de conservation/domestication à l'échelle locale, nationale et régionale (transfrontalier)*

### **Projet 3 : Maintien/accroissement de la production des PFNL en voie de disparition ou apportant plus de valeur ajoutée au budget national**

Ce projet a été adopté dans son ensemble avec une activité supplémentaire sur la réalisation des études complémentaires devant permettre une meilleure connaissance des PFNL menacées d'extinction au lieu d'utiliser uniquement les résultats des inventaires existants.

L'objectif du projet est :

**« Assurer la gestion durable des PFNL, par un maintien de l'équilibre environnemental, la santé des populations et l'accroissement des revenus »**

L'Objectif spécifique est :

**« Maintenir/accroître la production des PFNL en voie de disparition ou apportant plus de valeur ajoutée au budget national ».**

#### **Résultats attendus :**

##### **R1 Les PFNL menacées d'extinction connus sont préservés**

*Activités 1: Utiliser et valoriser les résultats des inventaires sur les PFNL menacés*

*Activités 2: Réaliser les études complémentaires en vue d'une meilleure connaissance des PFNL menacés d'extinction.*

##### **R2 Des essais de domestication ont été testés afin de maintenir la production**

*Activités 1: Définir les protocoles de ces essais avec l'appui des structures concernées (Université, centre de recherche, ONG et populations)*

*Activités 2: Faire des études d'impact environnemental*

##### **R3 Les essais ont été évalués et les résultats publiés et vulgarisés**

*Activités 1: Adopter un protocole de suivi évaluation calqué sur des orientations régionales et des expériences régionales et internationales.*

*Activités 2: Procéder à une évaluation nationale et sous régionale*

*Activités 3: Diffuser les résultats et exécuter les essais de domestication en fonction des priorités nationales.*

## **Projet 4 : Développement du marketing pour une meilleure valorisation des PFNL**

Objectif spécifique : Obtenir une meilleure valeur ajoutée des PFNL

### **Résultats attendus :**

#### **R1 Les revenus des populations se sont améliorés partant de l'exploitation durable des PFLN**

*Activité 1: Développer un système d'information sur les cours des PFNL*

*Activité 2: Organiser des ventes groupées*

*Activité 3: Organiser des ventes dans des zones où les produits sont rares ou inexistant*

#### **R2 La production des PFNL s'est améliorée en qualité et en quantité**

*Activité 1: Organiser des sessions de formations sur le conditionnement des PFNL*

## **VI Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture s'est articulée sur les points suivants :

- Lecture et adoption du communiqué final ;
- La lecture des motions de remerciements et ;
- Le Discours de clôture de Madame Jacqueline MADOZEIN, Représentant du Ministre des Eaux, forêts, Chasse, Pêche et Environnement de la République Centrafricaine.

La lecture du communiqué final a été assurée par M. Denis BEINA, rapporteur de l'atelier. Après l'adoption dudit communiqué final, deux motions de remerciements ont été prononcées à l'endroit du Gouvernement et des partenaires IUCN et FAO, puis Madame le Directeur de Cabinet du Ministre a procédé à la clôture de l'atelier. Ainsi, dans son discours de clôture, Elle a adressé ses félicitations aux participants pour le travail réalisé ainsi que l'amendement apporté afin de faciliter la formulation du projet à soumettre à l'OIBT.

Cette clôture a été suivie d'un cocktail offert par Madame le Directeur de Cabinet dans le Hall du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement.

Fait à Bangui le 30 novembre 2006.

## Annexes

1. Programme de l'atelier
2. Liste des participants
3. Mots du Représentant de la FAO
4. Mots du Représentant IUCN
5. Discours d'ouverture du Représentant du Ministre
6. Communiqué final
7. Motions de remerciement
8. Discours de clôture du Représentant du Ministre



## PROGRAMME DE L'ATELIER

### Le Jeudi 30 novembre 2006

- 7 :30            Enregistrement des participants
- 9 :00            Allocutions des Représentants de la FAO et de l'UICN
- 9 :15            Discours d'ouverture (Mme le Directeur de Cabinet représentant du  
Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Chargé de  
l'Environnement)
- Photo de famille**
- 9 :30            PAUSE CAFE

#### **Séance 1 :    Problématique du secteur PFNL en RCA**

- 10 :00           Résultats et recommandations issues de la première phase du projet  
GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en  
Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits  
forestiers non ligneux (PFNL)* » (Daniel KNOOP, Représentant FAO)
- 10 :15           Résultats et recommandations issues du projet CFC/ITTO/68FT  
PPD19/01 Rev (I) « *Etude sur la gestion durable des produits forestiers  
non ligneux* » (Mme Ngome Precillia, Représentant UICN)
- 10 :30           Discussion
- 10 :45           Le secteur PFNL en RCA (Point focal du projet GCP/RAF/398/GER - M.  
G. NGASSE, MEFCPE, Représentant le Point Focal))
- 11 :00           Place des PFNL dans le développement local (ONG RICAGIRN.FB)
- 11 :15           Valorisation des plantes médicinales (Dr. NDONASI, ONG DONAVAL)
- 11 :30           Discussion générale
- 11 :45           Résumé et discussion : Identification des priorités pour promouvoir le  
développement national du secteur PFNL (F. ZOWOYA, Modérateur)
- 14 :00           DEJEUNER LIBRE

#### **Séance 2 :    Identification des priorités du projet pour le développement du secteur PFNL**

- 15 :00 Idée de projet identifiés lors de l'atelier du CFC/ITTO/68FT PPD19/01 Rev (I) à Douala avec accent sur les priorités du pays concerné et l'implémentation du Plan de Convergence de la COMIFAC (Hervé MAÏDOU)
- 15 :20 Amendement et validation des axes de projet proposés (*Modérateur*)
- Objectifs global et spécifiques
  - Résultats attendus
  - Bénéficiaires et impact attendu
- 16 :20 PAUSE CAFE
- 16 :30 Suite des discussions
- 17 :30 Evaluation
- 17 :45 Résumé et adoption du compte rendu final de l'atelier (*Rapporteur Denis BEINA*)
- 18 :00 Discours de clôture (Mme le Directeur de Cabinet représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Chargé de l'Environnement)
- 18 :30 Cocktail

## Liste des participants

<p>ANGU ANGUI Kenneth UICN Cameroun BP 5506 Yaoundé 00 237 221 64 96 <a href="mailto:kennethangu@iucn.org">kennethangu@iucn.org</a></p>	<p>KARAKOMBO Norbert Assemblée Nationale 00 236 09 49 72</p>
<p>AZOUASSA Sylvain PGPRF 00 236 20 66 03 <a href="mailto:azouasyly@yahoo.fr">azouasyly@yahoo.fr</a></p>	<p>KNOOP Daniel Cadre associé, FAO Yaoundé BP 281 Yaoundé 00 237 453 18 73 <a href="mailto:Daniel.knoop@fao.org">Daniel.knoop@fao.org</a></p>
<p>BEINA Denis GNT-RCA 00 236 04 80 24 <a href="mailto:D_beina@yahoo.fr">D_beina@yahoo.fr</a></p>	<p>KOUMOU ATIPO Marien CEDIFOD BP 1389 00 236 61 32 89/01 73 92 <a href="mailto:cedifod@yahoo.fr">cedifod@yahoo.fr</a></p>
<p>BIA Philomène-Anicette Femme et Eur, REFAD/RCA 00 236 03 77 26 <a href="mailto:Bata_gbako@yahoo.fr">Bata_gbako@yahoo.fr</a></p>	<p>MAHODE Jerome ISDR Mbaiki BP 909 Bangui BP 86 Mbaiki 00 236 61 26 46/50 06 89 <a href="mailto:Jerome_mahode@yahoo.fr">Jerome_mahode@yahoo.fr</a></p>
<p>BOKASSA Jean-Serge Député Parlementaire 00 236 05 51 65/02 06 15 <a href="mailto:Jeanboks@yahoo.fr">Jeanboks@yahoo.fr</a></p>	<p>MBITIKON Mexan Ingénieur des Eau et Forets BP 1510 Bangui 00 236 03 16 61 <a href="mailto:Mexan_mbitikon@yahoo.fr">Mexan_mbitikon@yahoo.fr</a></p>
<p>DIPAOUNDDJI Barthélemy Directeur national du projet ECOFAC-Ngotto BP 183 Bangui, RCA 00 236 056176 <a href="mailto:papoundji@yahoo.fr">papoundji@yahoo.fr</a></p>	<p>NAMBAL Rubens Ingénieur forestier, MSc en sciences du bois Point Focal OIBT Ministerie des E, F C, P, E Bp _ »à Bangui 00 236 54 05 65 <a href="mailto:nambairubens@yahoo.fr">nambairubens@yahoo.fr</a></p>
<p>GOTHARD-BASSEBE E BP 1485 Bangui Tel 00 236 503407/012629 <a href="mailto:Gothard_1@yahoo.fr">Gothard_1@yahoo.fr</a></p>	<p>NAKOE Gaston Prosper Centre de Données Forestier (CDF) 00 236 09 08 36/90 34 93 <a href="mailto:n2gprosper@yahoo.fr">n2gprosper@yahoo.fr</a></p>
<p>GOSSMANN Bernadette DONAVAL Nature Santé BP. 3267 Bangui, RCA 00 236 54-83-00</p>	<p>NARGABA J. Pierre Inspecteur des Eaux et Forets de la Mambere-Kadei ad interim BP 02 Berberati 00 236 09 32 57 <a href="mailto:Nargabal@yahoo.fr">Nargabal@yahoo.fr</a></p>
<p>HAROUN AMALAS AMLAS BP 1730 Bangui 00 236 02 94 35 <a href="mailto:amlas@yahoo.fr">amlas@yahoo.fr</a></p>	<p>NDONAZI Bernard DONAVAL BP 3276 Bangui 00 236 61 92 10/50 02 91</p>

<p>N' GASSE Georges  BP 830 Bangui  00 236 02 54 34/04 63 52  <a href="mailto:g.ngasse@yahoo.fr">g.ngasse@yahoo.fr</a></p>	
<p>NGOME Precillia  UICN Cameroun  00 237 747 03 92  <a href="mailto:ljang2001@yahoo.fr">ljang2001@yahoo.fr</a></p>	
<p>OKOA-PENGUI A Roger  Pissa  BP 2074  00 236 04 41 65  <a href="mailto:communedepisa@yahoo.fr">communedepisa@yahoo.fr</a></p>	
<p>PAOLI Sosthène  Attaché Parlementaire  00 236 50 62 72  <a href="mailto:paolisosthene@yahoo.fr">paolisosthene@yahoo.fr</a></p>	
<p>PASSE SANAND Patrice  Secrétaire exécutif National de l'OCD  BP 3259 Bangui  00 236 0113 90/56 74 02/05 22 92  <a href="mailto:passesanand@yahoo.fr">passesanand@yahoo.fr</a></p>	
<p>REDJEHOYA Pascal  Ingenieur des Eaux et Forets  00 236 05 84 23  <a href="mailto:P_redjehoya@yahoo.fr">P_redjehoya@yahoo.fr</a></p>	
<p>REGNER J. Paulin  Faculté des Sciences de Bangui  BP 908 Bangui  <a href="mailto:jpregnier@yahoo.fr">jpregnier@yahoo.fr</a></p>	
<p>WINGUE Thomas Roger  PARFAF  00 236 08 63 72/90 69 94  <a href="mailto:Wingue_thomas@yahoo.fr">Wingue_thomas@yahoo.fr</a></p>	
<p>ZOWOYA Florent  Chef de projet Forêt de Bangassou  BP 788, Bangui, RCA  Tél. (236) 507463  <a href="mailto:zowoyaf1@yahoo.fr">zowoyaf1@yahoo.fr</a></p>	

# **ATELIER NATIONAL SUR LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

-----  
**Atelier de validation des idées de projet pour le développement  
du secteur PFNL en République Centrafricaine**

**Bangui, République Centrafricaine**

**30 novembre 2006**

## **ALLOCUTION DE LA FAO**

M le Directeur du Cabinet,

M le Représentant de l'UICN,

Chers participants,

Au nom de la FAO, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et son Représentant National, je vous souhaite la bienvenue à cette concertation technique au niveau national sur la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) et la validation des idées de projet pour le développement du secteur PFNL en République Centrafricaine.

Cet atelier est organisé par le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Chargé de l'Environnement avec l'appui technique et financier de la FAO et l'UICN. Je voudrais profiter de cette opportunité de remercier nos partenaires – le Ministère, l'UICN et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale - pour leur collaboration efficace dans ce domaine : le développement du secteur PFNL en RCA et en Afrique Centrale.

Les PFNL sont devenus, depuis les deux dernières décennies, une partie intégrale et reconnue du secteur forêt qui jouent un rôle important dans la gestion, la valorisation et la conservation des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale. Cette importance est reconnue dans le Plan de Convergence de la COMIFAC qui met l'accent sur les PFNL dans les axes stratégiques 2 relative à la Connaissance de la ressource (état des lieux de l'utilisation des PFNL) et l'axe stratégique 5 (valorisation durable des ressources forestières, filière PFNL).

Pour la FAO, les PFNL jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté – soit comme moyen de subsistance (par exemple les fruits, les plantes médicinales et le gibier), soit comme source de revenu. Très souvent, la valorisation des PFNL est même plus importante que la mise en valeur des ressources ligneuses, notamment pour les populations rurales.

En même temps, il existe beaucoup de facteurs qui empêchent la gestion durable et l'utilisation efficace des PFNL – dont on en parlera tout au long de cet atelier.

Vu l'importance et les potentialités des PFNL pour la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale, la FAO met en œuvre un projet sous-régional sur le

« Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL ». Les objectifs de ce projet, financé par le Gouvernement d'Allemagne, sont :

- le renforcement de la prise de conscience et la connaissance du rôle des PFNL pour assurer la sécurité alimentaire ; et
- l'établissement des bases pour une intégration systématique des PFNL dans les programmes et politiques pertinents.

En plus d'une analyse approfondie au niveau sous-régional, le projet réalise des activités en RCA concernant

- l'analyse du cadre légal régissant le secteur PFNL ;
- la compilation d'une bibliographie annotée sur la littérature disponible à Libreville sur les PFNL ;
- l'analyse de l'impact de la gestion des concessions forestières sur la disponibilité des PFNL ; et
- la compilation d'un répertoire des opérateurs économiques du secteur PFNL.

Un objectif du projet est d'aider les pays participants dans leurs efforts d'identifier des financements pour mettre en œuvre des activités supplémentaires pour le développement du secteur PFNL.

En ce qui concerne le Cameroun et la RDC, le projet a pu identifier des financements pour un projet portant sur la mobilisation et le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les PFNL.

Dans le cas de la RCA, le projet, en partenariat avec l'UICN et leur projet sur « L'étude sur la gestion durable des PFNL » – financé par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) à travers le Fonds Commun pour les Produits de Base (CFC) - apporte un appui au Gouvernement de la RCA pour l'élaboration d'un document de projet à soumettre à l'OIBT.

L'objectif principal de l'atelier aujourd'hui est i) de vous informer sur les résultats préliminaires des projets FAO et UICN, ii) d'évaluer la situation du secteur PFNL en RCA et iii) (notamment) de valider les idées de projet afin d'élaborer une proposition de projet à soumettre par le gouvernement à l'OIBT ou à d'autres partenaires au développement.

J'espère que cet atelier nous permettra d'atteindre ces objectifs et d'approfondir nos connaissances sur le secteur PFNL en RCA. A cet effet, je vous souhaite des discussions enrichissantes et fructueuses.

Vive la Coopération Internationale.

Vive la Coopération Nationale.

Je vous remercie.

**Atelier National sur la valorisation des PFNL en RCA**  
**Bangui le 30 novembre 2006**

---

**Allocution d'ouverture du Représentant du Directeur Régional pour l'Afrique Centrale de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN)**

- Madame le Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche chargé de l'Environnement de la République Centrafricaine.
- Monsieur le Représentant de la FAO,
- Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société Civile et du secteur privé,
- Distingués participants,
- Mesdames, Messieurs,

Au nom du Directeur Régional p.i. de l'UICN pour l'Afrique centrale, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à cet atelier National de valorisation des PFNLs.

***Pour ceux qui le savent, l'UICN avec la FAO pilote deux projets complémentaires sur la gestion durable des PFNLs dans la sous-région d'Afrique Centrale. Ceci pour répondre aux besoins de résoudre certains maux qui minent l'exploitation durable et la valorisation des PFNL dans les pays en particulier et la sous-région d'Afrique Central en générale.***

C'est à ce titre et dans l'application de sa responsabilité que l'UICN prenne la parole à l'occasion de cet atelier. Ce faisant, je voudrais exprimer l'importance que l'UICN et ses membres attachent à ce sujet au plus haut niveau. Les différentes parties prenantes concernées ont de différents rôles et défis qui demandent à ce que de manière constante, les connaissances de la ressource, ses enjeux et problèmes soient analysés, élaborés, partagés et utilisés par tous.

Notre présence ici, par delà des intérêts ponctuel des actions précises, nous donne l'occasion de souligner une fois de plus, la place éminente que la République Centrafricaine tient dans l'avenir en matière de gestion durable des PFNL.

- Madame le Directeur de Cabinet
- Mesdames, Messieurs,

Cet atelier national sur la valorisation des PFNL fait partie d'un long processus. Comme vous le savez, l'UICN Facilite depuis mai 1995, la CEFDHAC et lors de ses multiples Conférence bisannuels et thématiques, les parties prenantes avez jugé que malgré son importance, les différents acteurs mette peu d'accent sur la gestion durable des PFNL qui, si bien analysés, contribuent d'une manière importante dans les PIB des pays. Malheureusement, cette contribution est très peu connue. Préoccupé par ce problème, l'UICN et ses partenaires ont toujours priorisé ce thème dans toutes les Conférences ou atelier nationaux, sous-régionaux et internationaux qu'ils organisent. Nous sommes contents que aujourd'hui les débats sur les PFNL augmentent des jours au jours.

Avec cette convergence de réflexion qui ne saurait surprendre personne, il devient de plus en plus manifeste que le développement durable et la gestion des PFNL ne sont plus une préoccupation exclusive d'un seul acteur. Cependant, la structuration et la participation de certains acteurs comme la société civile et le secteur privé dans le processus de développement restent une nécessité impérieuse qui garantit la durabilité des interventions entrepris par le Gouvernement. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Chefs d'Etats ont précisé le rôle prépondérant que jouent la société et le secteur privé dans la valorisation des PFNL dans le Traité de la COMIFAC qui a sanctionné les résultats du Deuxième Sommet des Chefs sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale qui s'est tenue à Brazzaville en février 2005.

Dans ce contexte, il va sans dire que les gouvernements, le secteur privé et la société civile des pays d'Afrique centrale devraient saisir cette opportunité de la gestion des PFNL pour renforcer leur partenariat caractérisé de « type 2 » « win-win situation » à travers des appuis réciproques entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

Le présent atelier vient donc à point nommé car, elle devra :

- Analyser des besoins ou des contraintes observés dans le secteur PFNL en République Centrafricaine ;
- Définir les besoins ou les contraintes majeurs que le projet s'attellera à éradiquer ;
- Définir des objectifs destinés à énoncer les actions nécessaires pour satisfaire le besoin ou lever la contrainte majeure ;
- Établir l'agenda d'élaboration de la proposition de projet à soumettre par le Gouvernement Centrafricaine à l'OIBT.

En ce qui nous concerne, nous serons très attentifs aux résultats de cet atelier que nous exploiterons à fond pour la concrétisation des actions et ainsi remplir nos obligations aux divers acteur.

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à l'OIBT, à la Common Fund for Commodities et à la FAO pour leurs appuis techniques et financiers ainsi qu'à la COMIFAC pour son appui technique et politique sans lesquels l'organisation de cette conférence n'aurait pas été envisagée.

Enfin, je remercie très sincèrement le Gouvernement de la République Centrafricaine à travers son Excellence Monsieur le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche chargé de l'Environnement de la République Centrafricaine. qui malgré ses nombreuses occupations a accepté de présider cette cérémonie d'ouverture de nos travaux.

Je vous remercie.





---

**DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ATELIER NATIONAL SUR LES PRODUITS  
FORESTIERS NON LIGNEUX  
Bangui, le 30 Novembre 2006**

Monsieur le Représentant de la FAO,  
Messieurs les Représentant de l'UICN  
Chers Participants,  
Mesdames, Messieurs

Le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement aurait bien voulu présider personnellement la cérémonie d'ouverture de cet atelier national sur les Produits Forestiers Non Ligneux, mais empêché par les obligations au niveau sous régional, m'a demandé de le représenter. Il en est de même pour le Point Focal qui s'est investi dans la préparation des présentes assises. Je voudrais exprimer leur exprimer toute ma gratitude.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont encore trop peu valorisés en Afrique Centrale et en particulier en Centrafrique.

Cette sous valorisation se traduit par la dégradation irréversible des valeurs culturelles et par le manque de connaissances appropriées sur le rôle que jouent ces produits dans l'économie des ménages et la sécurité alimentaire dans la sous région.

Par ailleurs, les problèmes de mise en œuvre du cadre légal, rendent difficile l'accès à ces ressources et empêchent leur exploitation à grande échelle par les différentes couches sociales concernées et par différents opérateurs économiques.

Force est de reconnaître cependant, que malgré tout, ce sous secteur PFNL reste un des plus importants secteurs en milieu rural, dans lequel s'investissent de façon informelle plus de 90% des populations pour assurer leur alimentation, leur survie économique et leur développement pour tenter de sortir de l'état de la pauvreté.

Les PFNL sont ainsi une source de revenus importante pour les populations en Afrique Centrale grâce au commerce de ces produits au niveau local, national, sous-régional et mondial. Mais la plupart des personnes impliquées dans le commerce de ces produits n'ont aucun titre légal pour ce faire et se trouvent, en conséquence, dans l'illégalité ou l'informalité.

Mesdames, Messieurs  
Chers Participants

Plusieurs études ont donc été commanditées au niveau national tant par les organismes comme l'UICN, la FAO que les projets sous tutelle. Ces études ont présenté la situation, l'utilisation et ont apporté un éclairage sur le sujet.

L'objectif global du projet GCP/RAF/398/GER est d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers l'utilisation durable des aliments forestiers des forêts denses de la zone humide et des arbres hors forêt. Les objectifs immédiats du projet sont :

- Le renforcement de la prise de conscience et la connaissance du rôle des PFNL pour la sécurité alimentaire ; et
- L'établissement des bases pour une intégration systématique d'informations sur les aliments forestiers dans les programmes et politiques pertinents.

Ces objectifs ne pourront être atteints que s'il y a une réelle appropriation par les pays d'Afrique centrale et au niveau national des résultats de ces différentes études. L'idée d'organiser un atelier national est une opportunité pour faire l'état des lieux des produits forestiers non ligneux en Afrique, en insistant particulièrement sur le projet à soumettre à l'OIBT pour financement par les pays, sous l'égide de la FAO.

Le présent atelier national sur les Produits Forestiers Non Ligneux demeure une priorité de la politique du Gouvernement que dirige son Excellence Elie DOTE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sous la très haute impulsion de son Excellence, le Général François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat, pour répondre aux préoccupations de gestion durable de ces produits.

Dans le cadre du Plan de Convergence de la COMIFAC, ce projet contribue notamment à mettre en œuvre :

- l'axe stratégique 1 concernant *Harmonisation des politiques forestières et fiscales* ;
- l'axe stratégique 2 relative à la *Connaissance de la ressource* et ;
- l'axe stratégique 5 concernant la *Valorisation durable des ressources forestières* dans la sous-activité *Filière des produits Forestiers Non Ligneux*.

Le présent atelier permettra de formuler des recommandations sur les possibilités de présenter un projet commun qui sera financé par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et favorisera une meilleure contribution de ces produits à l'économie de la sous région Afrique centrale. A long terme, il s'agira de procéder à une large discussion sur la légalité de l'exploitation et le commerce des produits forestiers dans le cadre du processus AFLEG/FLEGT, en mettant l'accent sur l'importance des PFNL pour la gestion durable des forêts tropicales.

Pour terminer, je formule à l'endroit de tous les participants, et de ceux qui viennent de l'extérieur un bon séjour en Centrafrique.

Je demande à tous les participants de s'impliquer réellement dans les objectifs fixés, et identifier des pistes de solution au niveau national pour le développement des filières et des marchés pour les PFNL.

Je déclare ouverts les travaux de l'atelier national sur les Produits Forestiers Non Ligneux.

Je vous remercie.

# **Atelier national de validation des idées de projet pour le développement du secteur des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en RCA**

**Bangui, le 30 novembre 2006**

## **Communiqué final**

### **III. Introduction**

L'atelier national de validation des idées de projet pour le développement du secteur des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en RCA, s'est tenu le 30 novembre 2006, dans la salle de Conférence du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Chargé de l'Environnement.

L'objectif global est de formuler des recommandations sur les possibilités de présenter un projet commun qui sera financé par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et qui favorisera une meilleure contribution des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à l'économie de la sous région Afrique centrale. L'atelier vise plus spécifiquement à:

- informer les parties prenantes au secteur des produits Forestiers non ligneux, sur les résultats et recommandations issues de la première phase du projet GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)* »;
- Présenter les résultats et recommandations du projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 « *Etude sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun, Congo, Gabon et en République Centrafricaine* » de l'UICN ;
- présenter un état des lieux sur les PFNL en république Centrafricaine ;
- valider l'idée de projet identifiée lors de l'atelier du CFC/ITTO/68FT PPD19/01 Rev (I) tenu à Douala, et élaborer une proposition de projet que le gouvernement soumettra à l'OIBT et autres partenaires pour financement.
-

#### IV. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Mme Jacqueline Madozein, Directeur de Cabinet représentant le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement.

L'ouverture a été ponctuée par les allocutions des Représentants de la FAO et de l'UICN, et par le discours du représentant du Ministre des Eaux, Forêts, chasse et Pêche, chargé de l'environnement.

Dans son intervention au nom du Représentant de la FAO, Monsieur Marco FALCONE, a souligné l'importance des produits Forestiers Non Ligneux dans la lutte contre la pauvreté. Eu égard à cette importance et aux potentialités des PFNL la FAO a mis en place le projet GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux* »

Monsieur Kenneth ANGU ANGU, Représentant de l'UICN-BRAC, a rappelé l'importance des PFNL, l'intérêt que l'UICN accorde à la question des PFNL et les initiatives en cours pour améliorer la conservation et la gestion durable des PFNL auxquelles l'UICN contribue. Il a terminé son exposé en assurant l'assistance que l'UICN sera très attentive aux résultats de l'atelier de Bangui.

Mme Jacqueline Madozein, Directeur de Cabinet au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement a quant à elle reconnu que les (PFNL) sont encore trop peu valorisés en Afrique Centrale en général et en République Centrafricaine en particulier, bien que ce sous-secteur demeure un des plus importants où plus de 90% des populations exercent à titre informel pour assurer leur survie économique, leur développement, en un mot pour tenter de sortir de la pauvreté.

Elle a souligné que le présent atelier sur les PFNL s'inscrit dans la priorité du Gouvernement de la République Centrafricaine, notamment les préoccupations de gestion durable des ressources naturelles.

Aussi a-t-elle ressortit les liens entre le projet GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux* » et le projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 « *Etude sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun, Congo, Gabon et en*

*République Centrafricaine » de l'UICN le avec le Plan de Convergence de la COMIFAC, à savoir la contribution à la mise en œuvre des axes stratégiques 1,2 et 5 du PC COMIFAC.*

Mme Madozein a terminé son allocution en demandant à tous les participants de s'impliquer réellement dans la réalisation des objectifs de l'atelier.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'une suspension au cours de laquelle les participants ont fait une photo de famille.

A la reprise le bureau de l'atelier a été mis en place. Il se compose de la manière suivante :

Président : Monsieur Gothard BASSEBE  
Rapporteur : Monsieur Denis BEINA  
Modérateur : Monsieur Florent ZOWOYA

## **V. Les communications**

Cinq communications ont été présentées. Elles s'articulent autour de 2 thèmes principaux à savoir :

6. Les résultats des études menées sur les PFNL dans la sous-région Afrique centrale par le projet GCP/RAF/398/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)* » par Monsieur Daniel KNOOP de la FAO
7. Les résultats des études du projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 Rev (I) « *Etude sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux au Cameroun, Congo, Gabon et en République Centrafricaine* » par Mme NGOME Precillia de l'UICN ;
8. Les approches de valorisation des PFNL en République Centrafricaine, cas des ONG RICAGIRN FB et DONAVAL Nature et Santé.

Les présentations ont été suivies de débats très enrichissants qui ont débouché sur des propositions de recommandations.

Le séance a été suspendue à 14 Heures pour reprendre à 15 Heures, par la présentation des Idées de projet identifiée lors de l'atelier du projet CFC/ITTO/68FT PPD19/01 tenu à Douala, avec accent sur les priorités du

pays concerné et la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC (Hervé MAÏDOU, Consultant FAO/UICN).

Après cet exposé, le modérateur de l'atelier, Monsieur Florent ZOWOYA a fait une synthèse de toutes les communications en insistant sur les points saillants, en particuliers les obstacles relevés par les différentes présentations comme contraintes à la gestion durable des PFNL. Cette approche visait à harmoniser les niveaux de compréhension, par les participants, de la problématique des PFNL au plan national et sous régional, avant de procéder à la validation des idées de projet soumis à leur examen.

Cette synthèse sera annexée au rapport final de l'atelier.

4 idées de projets ont été retenues après débat et amendements.

Fait à Bangui le 30 novembre 2006.

## **Motion de remerciement au Chef de l'Etat et au Gouvernement.**

Nous, participants à l'atelier national de validation des idées de projet pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL) en République Centrafricaine, tenu à Bangui, le 30 novembre 2006, adressons nos vifs et sincères remerciements à **Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ainsi qu'au Gouvernement :**

1. Pour l'intérêt qu'ils accordent au secteur des produits forestiers non ligneux en République Centrafricaine ;
2. Pour l'accord ayant permis la tenue effective de cet atelier.

Fait à Bangui, le 30 novembre 2006,

**Les participants**

## **Motion de remerciement à l'UICN et la FAO.**

Nous, participants à l'atelier national de validation des idées de projet pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL) en République Centrafricaine, tenu à Bangui, le 30 novembre 2006, adressons nos vifs et sincères remerciements à l'**UICN** et à la **FAO** pour leurs appuis techniques et financiers ayant permis la tenu dudit atelier.

Fait à Bangui, le 30 novembre 2006,

**Les participants**



**MINISTRE DES EAUX, FORETS,  
CHASSE & PECHÉ, CHARGE DE L'  
'ENVIRONNEMENT**

**DIRECTION DE CABINET**



**République Centrafricaine  
Unité - Dignité - Travail**

---

**DISCOURS DE CLOTURE DE L'ATELIER NATIONAL SUR LES PRODUITS  
FORESTIERS NON LIGNEUX  
Bangui, le 30 Novembre 2006**

Monsieur le Représentant de la FAO,  
Messieurs les Représentant de l'UICN  
Chers Participants,  
Mesdames, Messieurs

Vous voici arrivés à la fin de votre exercice qui est était d'examiner les idées de projet à formuler et soumettre au financement de l'OIBT.

Je me réjouis une fois de plus de la participation de toutes les parties prenantes pour réaliser cet exercice et particulièrement les ONG qui sont venus de l'intérieur du pays pour la cause.

Comme je le disais à l'ouverture, la dégradation irréversible des valeurs culturelles et le manque de connaissances appropriées sur le rôle que jouent les PFNL dans l'économie des ménages et la sécurité alimentaire dans la sous région est due en partie à une insuffisance de prise de conscience de ces ressources dans les politiques sectorielles à tous les niveaux.

Désormais, je suis persuadée que la valorisation de ces ressources se fera sur une base durable à travers les idées de projet que vous avez formulées et qui vont certainement être mise en œuvre une fois le financement acquis.

Pour ma part, je tiens à remercier très sincèrement, au nom de son Excellence, Monsieur Emmanuel BIZOT, les organisateurs de cet atelier, plus particulièrement la FAO et l'UICN qui ont bien voulu financer l'organisation dudit atelier.

Cet atelier national s'inscrit parfaitement dans la politique du Gouvernement que dirige son Excellence Elie DOTE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sous l'impulsion de son Excellence, François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat, comme une priorité pour répondre aux préoccupations de la connaissance précise de la ressource dans le but d'une gestion durable des ressources forestières.

Mesdames, Messieurs  
Chers Participants

Nous venons de tourner une première étape qui est celle de l'acceptation de ces idées de projet par les experts que vous êtes. Néanmoins, l'étape plus attendue est celle de la transmission du projet de la RCA à l'OIBT dans les délais, ce à quoi, le département va y veiller particulièrement.

Ainsi, je me retourne vers le Consultant national pour demander à ce que cette formulation puisse se faire le plus rapidement possible avec l'appui technique des cadres du Ministère en charge des Forêts,

Sur ce, je déclare clos les travaux de l'atelier national sur les Produits Forestiers Non Ligneux et souhaite un bon retour aux participants qui sont venus de loin.

Je vous remercie.